

L'écureuil



MARCILLY LE CHATEL

MARS 2013

IPNS

FAMILLES RURALES



STAGE ESCALADE

L'association propose une nouvelle activité pendant les vacances de Pâques : **un stage escalade** sur trois demi-journées, **les 2, 3 et 4 mai 2013**.

Cette activité s'adresse aux enfants **de 8 à 16 ans**.

TARIF : 40 euros par enfant pour les trois demi-journées (tarif pour un groupe de 7 enfants, dégressif au-delà). Carte AFR obligatoire.

LIEU : sur rocher, un site différent à chaque demi-journée : Montbrison, Chalmazel, Saint Georges en Couzan.

HORAIRES : départ à 13h30 de Marcilly-le-Châtel, retour à 17h30 à Marcilly-le-Châtel. Transport assuré par les parents.

Nécessité de parents accompagnateurs.

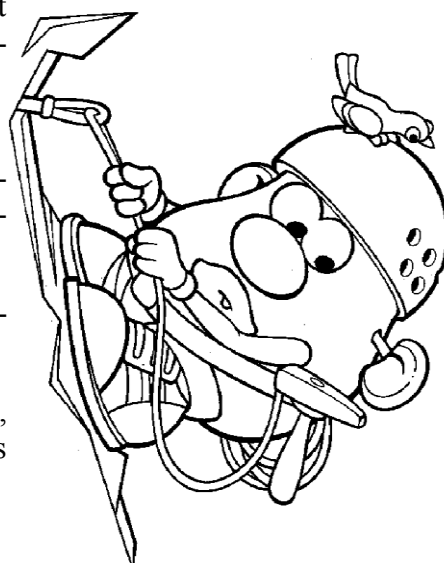
Encadrement assuré par un moniteur d'escalade, guide de haute montagne.

Escalade + apprentissage des nœuds d'escalade avec fiche individuelle de formation.

Matériel fourni. Goûter, boisson et vêtement chaud à prévoir.

IMPORTANT : l'activité peut être annulée en raison de la météo, la veille ou le matin de la demi-journée concernée. Dans ce cas, l'activité n'est pas facturée.

Renseignements complémentaires et inscriptions : 04 77 97 51 49 (Pascale GOUBY).



ART FLORAL

Une première soirée Art Floral en décembre, sur le thème de Noël, a réuni une dizaine de personnes.

Nous proposons pour Pâques un deuxième atelier, le mercredi 20 mars.

Pour tout renseignement : Tel 04 77 97 49 59 Renée Denton-Delhomme.

ACCUEIL DE LOISIRS 2013

Vous pouvez déjà noter sur vos agendas les dates du centre de loisirs de cet été : du 8 au 27 juillet 2013.

Un mini-séjour sera également prévu la semaine suivante.

Cette année, les enfants seront accueillis à la salle des fêtes de Marcoux.

Renseignements : Sophie MOULIN : 04 77 24 03 91
Joëlle GOUTTEGATAT : 04 77 97 50 17

DATES A RETENIR

- **SAMEDI 8 JUIN** : Spectacle de danse salle Guy Poirieux (Montbrison) à 20 heures



- **MERCREDI 12 JUIN** : Après-midi Théâtre (à partir de 6 ans) salle des fêtes de Marcilly

PROCHAIN ECUREUIL

Remise des articles :

Mardi 4 juin 2013

(Jean Vernay) email : jean.vernay@wanadoo.fr

Agrafage :

Jeudi 27 juin 2013

A 20 h à la mairie

ASSOCIATION FAMILLES RURALES MARCILLY-LE-CHATEL



STAGE PONEY



L'association propose un stage poney au **CERF** à MARCOUX pendant les vacances de Pâques.

Le transport est assuré par les parents.

Carte AFR obligatoire (27€ par famille).

**4 jours consécutifs
pour un groupe de 20 enfants maximum
le lundi 29/4, le mardi 30/4
le jeudi 2/5 et le vendredi 3/5/2013
de 14h à 16h30**

Programme proposé :

- 1 heure ½ à poney avec un poney pour 2 enfants. Jeux, balade...
- Goûter (fourni par le centre équestre).
- Découverte de la vie des poneys

Coût du stage : 68€ pour les enfants de 6 à 11 ans
(années 2002-2007)

Participation AFR : 18€ pour les adhérents AFR Marcilly
(à déduire) 8€ pour les adhérents autres AFR

2 personnes sont demandées par le Centre Equestre pour l'encadrement, (en plus des moniteurs du CERF)

**Réunion d'information et d'organisation (trajets...)
le mardi 9 avril 2013 à 20h,
maison « AMASIS » salle Galathée.**

Pour tous renseignements complémentaires : 04.77.97.53.04 (Sandrine PANGAUD)
mail : la-cesarde@orange.fr

Feuille d'inscription à déposer dans la boîte aux lettres de l'AFR (maison Amasis) ou rendre directement à Sandrine PANGAUD.

NOM Coût 68 €

PRENOM : Déduction AFR - €

Date de naissance : TOTAL : €

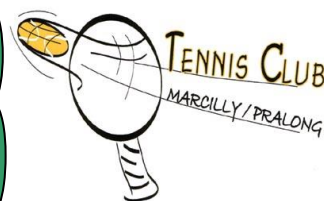
Adresse : Si vous n'avez pas la carte AFR 2013, joindre un chèque de 27€.

N° Tél. :

Mail : (établir deux chèques différents à l'ordre de l'AFR de Marcilly)



TENNIS - CLUB



MARCILLY PRALONG

QUOI DE NEUF SUR LA PLANETE TENNIS?

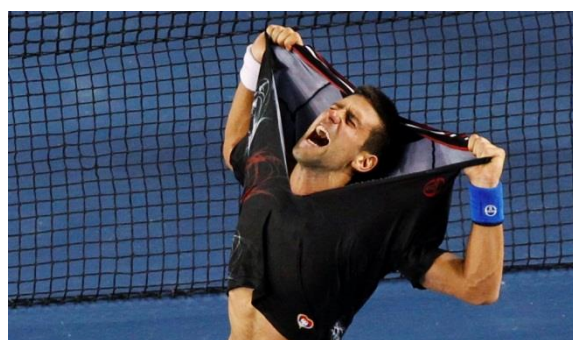
Décidément, les années se suivent et se ressemblent. Déjà vainqueur de l'Open d'Australie en 2012, **Novak Djokovic** a doublé la mise cette année.

Il conforte ainsi sa 1^{ère} place au classement mondial.

Il faut noter les bonnes performances des joueurs français avec 4 joueurs (**Jo Wilfried Tsonga, Richard Gasquet, Gilles Simon et Jérémy Chardy**) en 1/8^{ème} de finale.

Malheureusement, encore une fois, les 4 dernières places ont été occupées par les 4 premières têtes de série : **Novak Djokovic, Andy Murray, Roger Federer et David Ferrer (Rafael Nadal n'ayant pas participé au tournoi).**

Néanmoins, la saison s'annonce encore passionnante !



En coupe Davis, la France a parfaitement entamé sa campagne en battant facilement l'équipe d'Israël (5-0) et se qualifie ainsi pour les ¼ de finale qu'elle ira disputer en Argentine début avril.

Du côté des filles, une hiérarchie semble aussi se dessiner puisque **Victoria Azarenka**, n°1 mondiale, remporte l'open d'Australie.

Si du côté des garçons, il y a eu un joli tir groupé, cela n'a pas été le cas pour les filles puisqu'il n'y avait aucune représentante tricolore au 3^{ème} tour.

1^{er} TITRE DE CHAMPION DE LA LOIRE !

En fait, il faudrait plutôt dire **CHAMPIONNE**...

Les rencontres par équipes sont disputées en **entente avec le TC Couzan Astrée** pour la 2^{ème} année. Et ça marche !

En effet, en catégorie « +35 ans », l'équipe 1 Dames qui évoluait en 1^{ère} division départementale a terminé **1^{ère} de sa poule** devant des équipes comme Montbrison, Matel, St Alban, Charlieu et Roanne, malgré la blessure de la star de l'équipe lors de l'avant-dernière journée.

Malgré ce terrible coup du sort, l'équipe a su faire bloc pour aller chercher ce titre de **championne de la Loire** sur les courts de La Quérillière (St Just St Rambert), en finale, contre le TC St Galmier.

Grâce à cette victoire méritée, cette équipe disputera les championnats régionaux en octobre prochain.

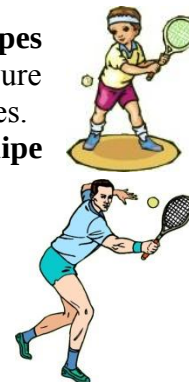
Il s'agit là d'une performance exceptionnelle qui montre les bienfaits de l'entente entre les 2 clubs pour ces rencontres par équipe.

Grâce à cette entente, ce sont aussi **3 équipes 13/14 ans Garçons et 3 équipes 15/16 ans Garçons** qui ont aussi disputé les championnats de la Loire. A l'heure d'écrire cet article, une des équipes 15/16 ans était encore qualifiée pour les ½ finales.



Enfin d'autres équipes vont entrer en lice dans les mois à venir : **1 équipe 11/12 ans Garçons, 4 équipes en trophée de printemps** (2 équipes Dames et 2 équipes Messieurs) et **6 équipes en championnat Seniors** (2 équipes Dames et 4 équipes Messieurs).

Nul doute qu'il y aura encore de très bons résultats.



La montée de l'équipe « +35 ans » Dames a un peu modifié la donne pour l'entente car la Ligue du Lyonnais n'autorise pas les clubs à jouer en entente dans les championnats régionaux.

Pour cette raison, une réflexion est en train d'être menée pour évaluer toutes les possibilités. Parmi celles-ci, la fusion entre les clubs est évoquée.

ON AURAIT AIME...

Oui, on aurait aimé vous parler du succès de la 4^{ème} édition des « Olympiades en famille », comme cela avait été le cas les années précédentes.

On aurait aimé vous parler de l'ambiance chaleureuse lors de cette journée.

On aurait aimé vous parler de la convivialité des licenciés, du plaisir qu'ils ont à se rencontrer lors de cette animation originale.

On aurait aimé vous parler du record de vitesse au service battu lors de ces Olympiades puisqu'un radar était prévu comme animation.

On aurait aimé vous parler du temps passé par les membres du bureau pour organiser ces Olympiades et la fierté qu'ils ont eu de voir autant de monde répondre à cette animation.

Mais on ne va pas en parler...

Dommage !



TARIFS 2012-2013

Les tarifs pour la **saison 2012-2013**, restent inchangés :

- Adulte : 50 €
- Couple : 90 €
- Étudiant : 35 €
- Enfant (- de 18 ans) : 30 €
- Ecole de Tennis (pour l'année) : 20 €
- 3^{ème} enfant : 15 €
- Location horaire pour les non-licenciés : 6 € par heure



Pour chaque adhésion, 5 heures « invités » sont offertes.

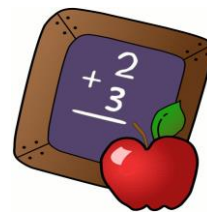
Le TC Marcilly Pralong est toujours partenaire de la région Rhône-Alpes et permet ainsi aux jeunes titulaires de la **carte M'ra** de disposer d'une remise de 30 € sur la licence sportive.



Contact : **Thierry Vernay** – Château Gaillard – **04.77.97.49.18** – **thierryvernay@wanadoo.fr**



SOU DES ECOLES



LE BUREAU

Le bureau, cette année encore, a connu quelques modifications. Nous avons dit au revoir à Pascale Gouby, Françoise Gaumon, Cécile Giavanninni, Loïc Duboeuf et Eric Balmet en les remerciant de leur dévouement.

Des nouvelles volontés sont venues nous rejoindre, nous leur souhaitons la bienvenue.

Composition du bureau:

Présidente :	Florence Gagnaire
Trésorière :	Séverine Gouttefarde
Vice trésorier :	Rémy Combe
Secrétaire :	Angélique Bénatru
Vice-secrétaire :	Stéphane Guillot
Responsable Cave :	Nicolas Barou
Membres :	Christian Dutel, Muriel Chazal, Bernard Charassin, Christèle Chazal, Valérie Delauche, Lou Bingler, Adeline Elicot, Magdaleine Crozet

Le Sou a fait un don pour la garderie de 50€, à la bourse aux jouets, organisée par l'AFR

PETIT RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS DE DEBUT D'ANNEE SCOLAIRE

Concours de belote

Participation un peu en baisse par rapport à l'année dernière mais l'ambiance était toujours aussi conviviale. Les plus gourmands ont pu se régaler autour d'une assiette de tripes de la « Ferme Chazal » et d'un petit verre de cidre.



Merci à tous ceux, qui d'une manière ou d'une autre ont participé à cette manifestation.

Loto du 3 février

Malgré la conjoncture pour le moins morose, les joueurs sont venus nombreux. De nombreux chanceux ont été récompensés tout au long de l'après-midi :

La SUPER partie

- le 1^{er} lot : 500€ de chèque Kadéos pour Mme Maisse
le 2^{ème} lot : 2 repas au 9^{ème} Art pour M. et Mme Masson
le 3^{ème} lot : une Tassimo pour Mlle Maisse.....



Cette manifestation est une réussite grâce à nos nombreux sponsors et à toutes les bonnes volontés.

UN GRAND MERCI A TOUS !!!

Liste des sponsors :

Transports MAISSE Marcilly
Taxi CHARASSIN Marcilly
SYLVIE Coiffure Marcilly
STEPHANE Primeurs Feurs
LE RELAIS DU CHATEL Marcilly
Potier DELATTRE Marcilly
BOWLING Montbrison
COIFFURE DU CHATEL Marcilly
Cafétéria CRESCENDO Feurs
AU FOND DU COFFRE Boën
CYCLES CHAZAL Marcilly
Epicerie DUCHEZ Marcilly
ETS BRIAT MEUBLES Marcilly
FAURE Jeanne Esthéticienne
FERME CHAZAL St Bonnet le Courreau
FLEURS ET NATURE
G3F PEPINIERES St Just St Rambert

Boulangerie GAILLARD Marcilly
VINS GAUMONT Boën
Laverie des Pures Jasmine Montbrison
Guillaume MOULIN Chocolatier
Tabac Presse du Pavé chez LULU
Fabien MAISSE Charpentier Marcilly
L'ATELIER DE CECILE Coiffure Boën
Michel MENUT Photographe Boën
LA VOLERIE DU FOREZ Marcilly
LOGEL/VERDIER Viticulteur Marcilly
LES LOUSTICS
MATABI GUILLOT Stéphane
PERRET David Plâtrier
LES ILEADES
Auberge LA CESARDE
ZOO de St Martin la Plaine
Le CARRE DES LYS Traiteur Montbrison

Vente des sapins de Noël

Nouveau cette année, le Sou a proposé à la vente, des sapins de Noël de très belle qualité et à un prix tout à fait correct (témoignages recueillis par les acheteurs). Les gens ont pu choisir et commander la variété et la taille de leur sapin et sont venus les récupérer dans la cour de l'école le samedi 8 décembre au matin.

Sachez que cette action sera reconduite l'année prochaine, donc soyez attentifs vous en serez informés suffisamment tôt, par affiches, tracts, pochettes bleues et par courriers électroniques



Le goûter et le spectacle de Noël

Les enfants ont assisté à la salle des fêtes, au spectacle animé par Léa Burdin, après avoir dégusté à l'école un savoureux goûter de Noël concocté par 2 mamans volontaires Lou et Adeline : Cup Cake et petit sablé.



Grand merci aussi à Christèle pour les bûches spéciales enfants allergiques.



Dernières sorties effectuées

Sortie USEP classes 5 et 6
Fête du livre classes 4 et 5
Fête de la science à Montbrison classes 4, 5 et 6
Projet ski classes 3, 4 et 5

CANTINE !!!

RAPPEL!! RAPPEL!! RAPPEL!! RAPPEL!! RAPPEL!! RAPPEL!! RAPPEL!!

Depuis quelques temps le délai d'inscription pour la cantine a changé :

Les tickets doivent être donnés le vendredi avant 9h pour la semaine qui suit. Aucune inscription au-delà de ce délai ne sera prise en compte.

Comme vous le savez, cette année les effectifs cantine sont en hausse il faut donc respecter le règlement si vous voulez que vos enfants mangent dans les conditions les meilleures.

Vous pouvez tout à fait donner vos tickets, de vacances à vacances (en prévoyant cependant la semaine de rentrée).

Vos tickets sont toujours en vente :

*** les vendredis des semaines paires à la garderie de 7H30 à 8H15**

*** en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat :**

- le lundi de 14 h à 18 h

- le mardi de 14 h à 18 h

- le vendredi de 14 h à 19 h 30

Tarifs des repas : 3€ enfant, 4€ adulte

Groupe Vocal

RETROSPECTIVES

Intense activité pour le Groupe Vocal en cette fin d'année 2012 et ce début 2013.

* **Vendredi 12 octobre** : à *l'église de St Georges Haute-Ville* pour le Téléthon avec les Chorales « Mélodie du Prieuré » de Saint Romain et « Si fa si l'en Chœur » de Boisset.

* **Vendredi 30 novembre** : à *la Collégiale Notre Dame de Montbrison* pour le Téléthon avec « Les Mario » du Collège de Montbrison, « Chœur d'étang » de Savigneux, « les chœurs polyphoniques du Forez » et la troupe « Mosaïque » de Veauchette



* **Samedi 15 décembre** à *St Etienne* : rencontre inter chorales avec « Terra Canto » de Saint Etienne et « La Symphorine » de St Symphorien sur Coise.

* **Samedi 16 février** à *l'église St Laurent de Veauche* : rencontre inter chorales avec « Mélodie du Prieuré » de St Romain, « Tous en chœur » d'Aveizieux et « Mille coups de chœur » de Veauche.

PROJETS

* **Samedi 16 mars** salle Guy Poirieux à Montbrison nous fêtons les 10 ans de la chorale « L'air de rien » à partir de 15h.

* **Samedi 8 juin** : rencontre chorales avec « Méli Mélodie » du *pays de Montfaucon* à St Bonnet le Froid (en principe)

CALENDRIER DES PROCHAINES REPETITIONS

15 mars	22 mars	5 avril	12 avril	3 mai
17 mai	24 mai	7 juin	14 juin	21 juin

Après le concert du 19 avril, nous repartons dans l'apprentissage d'un nouveau programme.

DATE IMPORTANTE A RETENIR

II^{ÈME} RENCONTRE MUSICALE

VENDREDI 19 AVRIL 20 HEURES 30

A L'EGLISE SAINT CYR

Avec

« *Mélodie du Prieuré* » de Saint Romain le Puy

« *Si fa si l'en chœur* » de Boisset les Montrond

Le Groupe Vocal de Marcilly

Entrée gratuite

A.D.M.R.

Les Associations locales ADMR des Coteaux du Forez et des Rives du Lignon, comme les 57 associations de la Loire, forment une chaîne continue d'entraide, qui passe par votre commune. Elle permet également la création d'emplois dans votre région.

☐ Familles :

- Lors d'une indisponibilité des parents liée à un événement familial : grossesse, naissance, rupture familiale (décès, séparation,...), maladie d'un membre de la famille,... un soutien et un accompagnement peut s'avérer nécessaire à votre domicile.

- Lors d'une reprise d'activité professionnelle des parents ou pour concilier vie familiale et professionnelle une solution adaptée aux besoins peut être organisée avec le service garde d'enfants au domicile des parents.

- Des réponses adaptées développées localement en partenariat avec les élus, au travers la mise en place de lieux d'accueil collectifs de la petite enfance : crèche, multi-accueil, jardin d'enfants, micro crèche.



- ☐ **Personnes handicapées** : pour une aide au lever, au coucher, aux déplacements, à la toilette, à la préparation et à la prise du repas, à l'entretien du logement et du linge...

☐ Personnes âgées :

- * Par l'intervention d'aides à domicile, une aide matérielle est apportée sous forme de services ménagers, courses, repas, entretien du linge... mais aussi une présence et un soutien moral.

- * Les soins infirmiers à domicile : une équipe composée d'aides-soignantes, salariées de l'ADMR et d'infirmiers libéraux assurent des soins infirmiers ou d'hygiène générale auprès des personnes âgées.

- * L'accueil des personnes âgées en résidence. L'ADMR gère de petites unités de vie (de 20 à 30 places) soit en accueil temporaire soit en hébergement définitif. Ces structures sont délibérément à taille humaine pour faciliter les liens sociaux entre les résidents et favoriser leur bien-être.



☐ Tout public :

- * Le service de téléassistance FILIEN qui relie les bénéficiaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à des hôtesses téléphoniques. Ces personnes sont à l'écoute et peuvent appeler quelqu'un pour mettre en œuvre les secours (voisins, famille, médecin, pompiers...).

- * La téléassistance mobile : grâce à un téléphone mobile équipé d'un GPS, la personne est reliée à la centrale d'écoute Filien. Elle peut se déplacer en toute sécurité.

- * Le portage de repas à domicile: il permet une alimentation variée et régulière aux personnes qui ont des difficultés pour préparer leur repas. La livraison à domicile est réalisée en liaison chaude ou froide, chaque jour ou aux jours à votre convenance.

- * Le service de petit bricolage-petit jardinage. L'ADMR vous aide dans les travaux d'entretien, de réparations et du jardinage.

SERVICE GARDE D'ENFANTS A DOMICILE

Présentation du service

Contrairement à l'assistante maternelle agréée où l'enfant est accueilli chez elle, la garde à domicile consiste à garder l'enfant au domicile des parents.

Les avantages sont certains, ils tendent, pour l'essentiel, à respecter le rythme de l'enfant mais permettent aussi aux parents d'être libérés d'un certain nombre de contraintes de temps (préparation et déplacement des enfants), ils peuvent ainsi consacrer plus de temps à leurs enfants. Ils leur permettent de concilier plus facilement vie familiale et vie professionnelle.

Ce mode de garde permet également à l'intervenante de pouvoir réaliser de menus travaux dans la maison lorsqu'elle n'a pas à s'occuper des enfants.

La garde à domicile présente, par rapport aux autres services d'accueil des enfants, les avantages de la souplesse, le service de garde à domicile pouvant répondre à des besoins spécifiques.

Ce service s'adresse plus particulièrement aux familles avec un ou des enfants de 0 à 6 ans et pouvant bénéficier du complément du libre choix du mode de garde de la P.A.J.E. (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant)

L'A.D.M.R. ne pratiquera pour ce service, dans le cadre de la P.A.J.E. que le mode prestataire.

La famille peut bénéficier du complément de libre choix du mode de garde dans le cadre de la P.A.J.E. pour un minimum de 16 heures par mois.

Pour toute information complémentaire sur ce mode de garde d'enfants à domicile, vous devez vous adresser à :

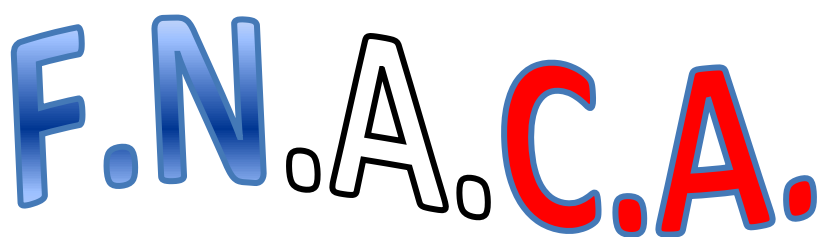
La Maison des Services de l'A.D.M.R.

10 Place Mandrillon à BOEN

Tel : 04 77 24 19 69

L'association A.D.M.R. fonctionne sur chaque commune avec l'aide de bénévoles qui permettent d'assurer le lien avec les usagers et d'être à l'écoute de leurs besoins. Nous sommes prêts à accueillir des personnes qui souhaitent s'investir dans les différents services de notre association :

- Service aide aux familles**
- Service de garde d'enfants à domicile**
- Service d'aide aux personnes âgées**
- Antenne de la banque alimentaire**



Comité de Marcilly

MARDI 19 MARS

Cérémonie : 10h45 place de la mairie

Pour ceux qui vont à Saint-Etienne, départ 8 heures place de la mairie.

Venez nombreux, car le 19 mars est maintenant la date officielle de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, où 30 000 de nos copains de 20 ans sont tombés.

Le verre de l'amitié se fera au « Bar du Pavé ».

Ensuite le repas sera « Au Georget ». Le covoiturage sera de mise pour rejoindre Grézolles.

INFORMATIONS

* Nous rappelons que les adhérents qui ont 75 ans cette année (nés en 1937) ne doivent pas oublier de déclarer une demie part sur la feuille d'impôts, en joignant une photocopie de la carte du combattant. Au mieux, si vous avez des difficultés, allez voir le service des impôts.

* Moins intéressant pour ceux qui partent, mais aidant ceux qui restent...

Les pompes funèbres MAZET accordent 10% de remise sur les frais d'obsèques (épouse, concubine, filiation directe) sur présentation de la carte du combattant.

Les pompes funèbres PRIOUX accordent 15% aux adhérents de la FNACA et leur conjoint, pour les comités du montbrisonnais, ***Marcilly à voir ?***

A.C.C.A.
MARCILLY LE CHATEL
TIR AUX PIGEONS

Samedi 13 AVRIL
Et Dimanche 14 AVRIL 2013



Samedi : TIR à partir de 14h
Repas à partir de 19h
(réservation au 06.86.43.47.52)

SUIVI PAR UN TIR DE NUIT

Nouveau
Concours enfant

Dimanche : TRIPIES
TIR toute la journée
Concours + Américaine

I.P.N.S

LES VIEILLES PIERRES

LE FESTIVAL DES VIEILLES PIERRES



Le festival

Pour la deuxième édition de son festival en septembre 2012, toute l'équipe des « Vieilles Pierres » s'est mobilisée pour accueillir un public venu en nombre (450 personnes) et lui présenter un événement musical plein air exceptionnel.

Pierre Grenier, habitant de Marcilly, laisse la chance à des musiciens de pouvoir s'entraîner dans ses locaux.

C'est l'association de trois groupes de musique qui est à l'initiative de ce projet.

La convivialité et la bonne humeur sont les mots clés de la soirée avec une scène permettant de découvrir des talents locaux de différents styles. Les marcillois et autres ligériens de 7 à 77 ans ont pu profiter des expositions artistiques, savourer une bière artisanale de qualité, admirer un spectacle de feu (Focus), et également danser sur les musiques de Zoham (électro-rock), Pulp Koffee (reggae-ska), Beef Cheek's (rock), Les Paracétamol (électro punk), Les Olibrius (rock alternatif), Racine Carré (rap), Barbarian Peace (ska rock), Fafouet (DJ).

Le tremplin

C'est sur cette belle dynamique et pour financer la prochaine édition que samedi 9 février, près de 200 personnes ont bravé la neige pour venir profiter d'un spectacle festif à la salle des fêtes de Marcilly.



A venir

L'association « les vieilles pierres de Marcilly le Châtel » vous donne rendez-vous au mois de septembre 2013 pour venir découvrir, ou redécouvrir, les richesses culturelles locales.

Contacts

Groupes : Olibrius, Barbarian Peace, Zoham

Clélia : 06 78 16 54 77

Raphaël : 06 89 21 46 32

Adresse : Les Vieilles Pierres, Les rases 42130 MARCILLY LE CHATEL

Lien : <https://www.facebook.com/vieillespierres>

Mail : bbpcontact@yahoo.fr

MAIRIE - INFOS

NOUVELLES COMMUNALES

SECRETARIAT DE MAIRIE

En vue d'éviter le dérangement du personnel en dehors des heures de permanences (sauf cas d'urgence), ayez la gentillesse de respecter les horaires d'ouverture au public rappelés ci-dessous :

Lundi de 14h à 18h

Mardi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 19h30

TRAVAUX

RELAIS DU CHATEL AU GRAND COIN

A l'heure dite le chantier de réalisation de 3 chambres d'hôtes au relais du Châtel a débuté.

Vivien CROZET a fermé son établissement pour une quinzaine du 18/02 au 04/03/2013, le temps d'opérer la mise en place d'une dalle en béton au-dessus du bar. Durant les semaines suivantes, il aura encore à supporter les inconvénients du chantier, mais il partage pleinement avec sa famille et la municipalité l'intérêt de cette opération.

Achèvement prévu avant juin 2013.

VOIRIE 2013

***Pont sur le Merdary au Gipon**

Travaux de consolidation par enrochements et béton des piles du pont. Mise en sécurité par installation de garde-fous.
Chantier achevé fin février.



***Chemin des Rameys**

Poursuite de la mise en séparatif du réseau d'assainissement et eaux pluviales (commune) ainsi que la modification du réseau d'eau potable (Syndicat Bombarde). Appel d'offres en cours pour engagement travaux en avril.

La partie voirie interviendra ultérieurement, au second semestre, dans le marché de travaux à prévoir sur le programme 2013 (Rameys et traversée Say).

***Dénomination des voies et numérotation bâtiments**

La dénomination des voies exposée sur le tableau placé à l'entrée de la boulangerie et présentée en séance publique le 18 janvier 2013 a été approuvée par le Conseil municipal le vendredi 1^{er} mars 2013 (voir ci-après)

Mise en place dans les mois suivants : numérotation à déterminer. Equipement à commander puis à placer – relations avec la Poste - informations individuelles des habitants sur nouvelle adresse modifiée par un certificat d'adresse – nouvelle réunion publique avec la Poste pour bonne connaissance des conséquences du changement.

ZONE NORD	
Route de Boën	Rue de la Côte
Chemin des Plagnes	Chemin des Plantées
Rue du Ravat	Route de Sainte Anne
Chemin des Boëles	Rue du Vieux Bourg
Rue de l'Eglise	Impasse des Orgues
Montée du Paradis	Rue du Bizay
Impasse du Bois de Grangeon	Rue du Gipon
Impasse des Provendes	Impasse du Merdary
Impasse du Drugent	Rue du Pavé
Place de la Mairie	Impasse de la Grand Cour
Rue des Rameys	Chemin des Violets

ZONE SUD	
Route de Montbrison	Rue de la Brandisse
Impasse du Gué	Rue de Corbes
Rue de Château Gaillard	Rue des Corbines
Impasse de la Garde	Rue du Potier
Rue de Puy Granet	Chemin de la Sable
Route de Maure	Chemin de Labarin
Route de St-Bonnet	Route de Say
Impasse de Faverge	Rue de la Source
Rue du Champs d'Epines	Route de Germagneux
Route de Rézinet	Route de Menacey
	Chemin du Château de Say

ZONE PLAINE	
Route de Meximieux	Chemin des Grandes Rases
Chemin du Bois de Chabet	Route de Montverdun
Impasse du Chemin de Fer	Rue de la Jalousie
Route de Jailleux	Traverse de Jailleux
Route de Chalain d'Uzore	Chemin de Pichon
	Impasse de Félines

Rappel : A voir sur le site de Marcilly :

www.marcilly-le-chatel.fr

ECOLE : RYTHMES SCOLAIRES

De la semaine de 4 jours à 4 jours ½

L'application de la loi d'orientation scolaire conduit à la mise en place de la semaine de 4 jours ½ soit à la rentrée 2013, soit à la rentrée 2014. Cette modification voulue dans l'intérêt des enfants des écoles maternelles et primaires partage le temps scolaire en temps consacré à l'enseignement confié aux agents de l'Education Nationale (24 h hebdomadaires sur 9 ½ journées) et temps péri éducatif consacré aux activités péri scolaires : activités culturelles, artistiques, sportives etc... assuré par un personnel qualifié rémunéré par la commune (de 3h à 3h30 à répartir sur la semaine).

Cette situation nouvelle fait l'objet de nombreuses questions en cours d'étude et de précisions réglementaires récemment communiquées ou attendues. L'organisation future exige à la fois bonne collaboration et coordination des diverses parties en cause : corps enseignant, académie, commune et des moyens à dégager (personnel, locaux, finances). Elle sera préparée pour la rentrée scolaire 2014.

Le conseil municipal s'est prononcé sur ce sujet en séance du 1^{er} mars 2013.

Le conseil d'école doit en débattre le lundi 18 mars.

POLE PETITE ENFANCE (suite)

Autre décision attendue concernant la « petite école » dont le terrain en jachère depuis 2010, à Corbes, attire les convoitises immobilières. La Communauté de Communes du Pays d'Astrée a nettement progressé dans la voie de la réalisation de cet ensemble de services. Les appels d'offres (13 lots) sont en cours d'examen. Le financement du Conseil Général est assuré depuis la signature du Contrat Territorial de Développement. Le dossier de demande d'aide financière au titre de la Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux (DETR) sera déposé pour la 2^{ème} fois à l'agrément de l'Etat qui devrait être connu le 29 avril. Les pelleteuses et autres engins du bâtiment pourraient alors venir déranger les pies cancanières et distraire l'ancien qui les attend derrière sa fenêtre depuis trop longtemps.



Extrait du Compte Rendu communautaire du 13 Février 2013

Titre : Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux 2013

...le Président informe l'assemblée que la circulaire préfectorale a été reçue le 8 Février. Les dossiers doivent être déposés avant le 15 Mars prochain. La commission des élus se réunira le 29 Avril, ce qui signifie donc que nous n'aurons les réponses qu'à l'issue de cette réunion et donc plus particulièrement pour ce qui concerne la décision du lancement ou non des travaux du Pôle Petite Enfance à Marcilly Le Châtel...Il est souhaité que notre dossier Pôle Petite Enfance aboutisse en 2013...

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE et DU PATRIMOINE (A.V.A.P)

Cette procédure qui a succédé au classement d'une partie de la commune en Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) poursuit son cours.

Elle a fait l'objet de plusieurs documents cités ci-dessous sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Rayko Gourdon. Bureau d'Etudes Cités et Patrimoines à Clermont-Ferrand et le conseil de l'architecte départemental des bâtiments de France Philippe GONZALES :

Le patrimoine architectural et le paysage (28/01/2010)

Analyse paysagère (19/03/2010)

Analyse historique et architecturale (28/07/2010)

Règlement (plusieurs rédactions 9/2010 - 2/2011 - 1/10/2012 - 2/2013)

Développement durable et patrimoine bâti (2/10/2012)

L'AVAP est un dispositif complémentaire du document d'urbanisme (PLU) qui a pour objectif de définir des règles de protection et de mise en valeur du patrimoine.

Il s'applique à une partie du territoire communal résultant des diverses analyses mentionnées ci-dessus. Il distingue notamment les bâtiments remarquables ouvrant droit à l'opération façades.

Des aides et subvention spécifiques peuvent être accordées sur les secteurs entrant dans le territoire de l'AVAP.

Une information du public est prévue le jeudi 21 mars à 18h30 à la salle des fêtes.

Quatre tableaux de présentation peuvent être consultés en mairie, salle du conseil municipal aux heures de permanence les lundi après-midi, mardi après-midi et vendredi après-midi.

ECONOMIE

SALON DE L'ECONOMIE LOCALE EN PAYS D'ASTREE

Samedi 20 et dimanche 21 avril 2013

L'Union commerciale et artisanale du Pays d'Astrée (ACTIF) avec le soutien de la Communauté de Communes, organise la 1ère édition du "Salon de l'Economie Locale en Pays d'Astrée".

L'objectif de cette manifestation est de promouvoir l'ensemble des compétences et savoir-faire des entreprises de notre territoire.

Ainsi, dans les 2 gymnases et sur le Parc d'activités de Champbayard, de nombreux exposants vous présenteront leurs produits et services.

Pour contacter les organisateurs : infos.selpa@gmail.com

Site Internet : www.selpa.fr

Un hôtel étoilé pour chiens et chats

A quelques mètres de l'ancienne gare, cette pension canine propose tout au long de l'année, un agréable séjour aux bêtes aimées de leurs maîtres contraints de s'en séparer momentanément.

Rappel du contact : 04.77.76.30.44
pensionduchatel@orange.fr



Ouverture de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30 tous les jours

Tarif (nourriture comprise) :

- chien de 2 à 10 kg : 10 €
- chien de 11 à 40 kg : 11 €
- chien de + de 40 kg : 12 €
- chat : 9 €

Pour les animaux en état de vagabondage : la commune fera désormais appel à la fourrière de St Etienne le Molard retenue par la C.C.P.A. pour ses 18 communes.

Adresse : M. Stéphane DAVIM
Domaine des Mûriers
Route de Chartre
42130 ST ETIENNE LE MOLARD
Tel : 04 77 97 47 52
Port. : 06 60 15 96 23

Frais de fourrière :

- | | |
|---|------|
| - Frais de dossiers et de recherche de propriétaire | 15 € |
| - Frais de garde pour un chien par jour | 15 € |
| - Frais de garde pour un chat par jour | 15 € |
| - Frais d'identification | 50 € |

L'Envol d'Eléonore CREMONESE (suite)

Le magazine « Pays d'Astrée N°16 » de janvier 2013 a présenté Eléonore CREMONESE, ses premiers succès dans sa profession d'artiste du 7^{ème} art et annoncé qu'elle atteignait « les hauteurs des marches du festival de Cannes ».

Le vendredi 22 février 2013, la Tribune - le Progrès lui consacrait une page entière à la rubrique « Loisirs et Spectacle » sous le titre « Une Forézienne à la cérémonie des Oscars, dimanche 24 février 2013 à Los Angelès ».



Voici donc la raison de la fermeture des volets de la maison familiale et de l'absence de notre maître d'ouvrage sur le chantier du Relais du Châtel. Notre illustre compatriote, décoratrice, était nommée aux Oscars à Hollywood pour sa participation à un court métrage intitulé « Head over Heels », expression française « sans dessous dessus », court métrage d'animation avec des marionnettes.

A l'heure où nous mettons sous presse, le résultat n'a pas traversé l'océan, mais la performance demeure.

FETES AU VILLAGE

MARS

* L'ASSOCIATION DES VIEILLES PIERRES FETE LE PRINTEMPS

Créée en juin 2012 sa première manifestation musicale le 22 septembre 2012 à l'intérieur du clos « Grenier » aux Grandes Rases a été un succès (environ 200 participants). Cette jeune association qui accueille jeunes de tous les âges veut poursuivre ses activités culturelles dans un lieu propice. Vous trouverez ci-après le programme prometteur de la fête des semences paysannes le samedi 23 mars 2013.

Les responsables à joindre pour adhésion ou renseignement sont :

Pierre GRENIER

Clélia MONTES : 06.78.16.54.77

Raphaël PLANE : 06.89.21.46.32

La Maison de la Semence de la Loire donne rendez-vous **samedi 23 mars**
à la ferme de Pierre Grenier
pour une ***Fête du printemps des semences paysannes.***

Au programme :

- **A partir de 9h :** Troc de graines et de plants, semences potagères avec Jardin'enVie,
Expo et films sur les blés et dégustation de pain,
Chalet des arbres fruitiers avec les Croqueurs de pommes du Jarez,
Atelier de greffe et bourse aux greffons,
Marché paysan,
Atelier de construction d'un poulailler familial...

- **Apéritif en musique** avec Lu Tcho Sorros, de St-Sixte.

- **L'après-midi :** Expo bilingue "les traditions maraîchères de la vallée du Tarn"
et discussion sur biodiversité cultivée et diversité linguistique et
culturelle.

Puis Conférence "Semences sources" avec Bob Brac de la Perrière,
consultant en gestion des ressources génétiques des plantes...

- **En soirée :** Concert et bal folk avec le groupe La Talvèra, musique occitane de
création et de tradition (entrée prix libre)

Buvette et restauration...

Jeux pour enfants...

* Du nouveau à la VOLERIE DU FOREZ

Ouverture dimanche 24 mars 2013. Pierre et Claudine DEGARET, assistés de Stéphane MEYER vont proposer de nouvelles animations avant le spectacle de haut vol. Surprises garanties !

AVRIL

* **BROCANTE du Lundi de Pâques (1^{er} avril)** organisée par le Comité des Jeunes.

* **11ème RENCONTRE MUSICALE** organisée par le Groupe Vocal à l'église ST Cyr, à
20h30 **le Vendredi 19 avril.**

DEBUT MAI

LA FETE DU BŒUF

Autre manifestation envisagée sur le thème de la bonne chère

Nos talentueux marmitons qui avaient concocté l'an dernier, en mars, une dégustation animée autour de la viande du bœuf, ont en ces temps où l'on ne sait plus si l'on mange du cheval sous l'étiquette de bœuf, eu encore envie de nous offrir une nouvelle démonstration gastronomique.

Date et menu de la fête à surveiller.

JUIN

Musique et théâtre au site de Sainte Anne

Dimanche 16 juin en matinée au site de Sainte Anne, évocation d'un extrait de l'Astrée, animée par la troupe théâtrale de Saint Sixte avant un apéritif champêtre en musique.

Programme en cours d'établissement.

JUILLET

Fête locale les 19, 20 et 21 juillet en préparation par le Comité des Fêtes.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ASTREE

Informations sur l'année 2012

En 2012, la collecte des Ordures Ménagères est en augmentation de 0,22 et celle des déchets recyclables en baisse de 2,50%. L'effort des habitants a permis d'améliorer la qualité du tri puisque les refus de tri représentent 9,00 % (9.5% en 2011).

Les tonnages de la déchèterie sont en hausse de 15% pour 25 648 visiteurs.

	tonnage 2012	Kg/hab/an
OM	3206	245
Déchets recyclables	971	74
déchèterie	3170	242

La tonne de déchets d'ordures ménagères coûte environ 150 € à la collectivité.

La tonne de déchets recyclables coûte environ 80 € à la collectivité.

En conclusion, le tri permet de réduire les coûts de fonctionnement.

Rappel des déchets collectés en déchèterie :

Bois traité ou non traité, ferraille, carton, déchets verts, plastique dur, Placoplatre, amiante lié, textile, verre, huile alimentaire, huile vidange, déchets électrique et électronique, déchets dangereux et toxiques (peinture, vernis, pile, aérosol,...), cartouche encre imprimante, lampe et néon, cartouche usagé nespresso.

Contact :

Service Déchets ménagers: 04 77 97 79 00

M. Alain CORVI , ambassadeur du tri :06 47 23 48 05

Communauté de Communes du Pays d'Astrée

17 Rue de Roanne 42130 BOEN SUR LIGNON Tél : 04 77 97 72 48.

Du nouveau en 2013

- Les horaires d'été de la déchèterie sont modifiés de la manière suivante :

	Mardi, jeudi	Lundi, mercredi	Vendredi et samedi
Eté	14h00 - 18h30	9h00 - 12h00 14h00 - 18h30	9h00 – 18h00
Hiver		13h30 - 17h30	9h00 – 12h00 13h30 – 17h30

Modification des horaires le 1^{er} lundi suivant le changement d'heure légale

- En 2013, la part de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères est fixée à 90€. Cette redevance permet de financer les services en place pour la gestion des déchets sur le territoire de la communauté de communes du Pays d'Astrée : collecte et traitement des ordures ménagères et déchets recyclables en « Porte à Porte », collecte et traitement pour le verre en « Point d'apport volontaire », la collecte et traitement des déchets en déchèterie,...

Les élus ont décidé d'instaurer une redevance éco-responsable à partir du 1^{er} janvier 2015. Cette redevance comportera une part fixe (part au foyer, au nombre de personnes, au volume du bac, forfait de 12 levées/an) et une part variable en comptabilisant le nombre de levées au-delà de 12.

En 2014 une enquête de conteneurisation permettra de connaître le souhait du volume du bac de chaque foyer et le bac OM pucé sera mis à disposition par la Communauté de Communes.

Merci de continuer vos efforts pour améliorer la collecte des matériaux recyclables : Le compostage des déchets de cuisine (épluchures de légumes, de fruits, filtres à café ...) est un moyen de réduire les déchets ménagers.

A.P.I.J

(Association Pour l'Intercommunalité des Jeunes)

Depuis plusieurs années, l'APIJ met en place un Espace Jeunes dans le local du club des jeunes de Marcilly le Châtel.

Ainsi, chaque Mardi (hors vacances scolaires), des jeunes âgés de 13 à 16ans, se retrouvent à raison d'1h30 par semaine (de 17h30 à 19h00), pour échanger et discuter autour de leurs envies et attentes en matière de projets et de loisirs. Ainsi, accompagnés par un animateur diplômé, les jeunes ont, par exemple, mis en place le Cluéo géant du Château de Boën lors de la nuit des musées 2012, participé à différentes actions des communes, réalisé des stages de hip hop et de graff, des séjours, etc....

Pendant les vacances scolaires, l'APIJ propose également aux jeunes, des sorties, soirées, séjours et chantier (ex : chantier nature, projet Maroc, soirée flippante au château de Goutelas, séjour de ski, etc.)

Tous les jeunes de 13-16ans sont les bienvenus !

En raison d'une faible participation de l'Espace Jeune de Marcilly, celui-ci est pour le moment fermé.

Une réunion d'information a eu lieu le mardi 12 mars 2013 pour rouvrir l'Espace Jeunes.

Coûts de participation aux actions de l'APIJ :

Les Espaces Jeunes : 2 € d'adhésion aux actions de l'APIJ pour toute l'année

Les soirées, sorties, chantiers et séjours : coûts variables en fonction de la nature des activités proposées.

Plus d'infos :

Julie GUERIN (animatrice de l'APIJ) au 04.77.24.13.02

secteuradoapij@laposte.net

blog: <http://secteuradoapij.overblog.com>



L'AIMV Services à Domicile intervient sur la commune de Marcilly en Châtel depuis de nombreuses années et propose, 7j/7, une offre complète de services adaptée aux besoins et aux souhaits de chacun : ménage, repassage, préparation et aide à la prise des repas, courses, aide à la toilette, mobilisation, tâches administratives, gardes à domicile 24h/24.

Ainsi pour être au plus proche de ses bénéficiaires l'AIMV a une permanence sur la commune de Boën à la Maison des Permanences 16 rue de Lyon tous les lundis et jeudis de 9h à 11h30.

L'AIMV a également son service de Téléassistance, depuis 1978, qui ne se limite pas à une simple gestion des urgences. Il offre en plus une écoute, permet de conserver un lien social et rassurer la personne accompagnée tout comme son entourage.

Le service de Téléalarme permet à l'abonné de rentrer en contact, par simple pression sur le médaillon, avec notre centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7. Le téléopérateur identifie le besoin de la personne et apporte la solution adaptée.

Il a développé son offre avec un détecteur de chutes, une garde de clés, détecteur de fumée... .



Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur nos services :

AIMV – Services à domicile : 04 77 24 24 14
17, rue Saint Pierre 42600 Montbrison

AIMV – Téléassistance : 04 77 43 26 34

FINANCES COMMUNALES

COMPTES 2012 – BUDGET 2013 (Vote du conseil municipal du 01/02/2013)

* Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2012 (voir tableaux)

* Vote des budgets 2013 (voir tableaux)

Les comptes administratifs de l'exercice 2012 comprennent les dépenses et les recettes intervenues durant l'année 2012, comptabilisées sur 5 sections distinctes :

- 2 au budget général : sections de fonctionnement et investissement
- 2 au budget assainissement : sections de fonctionnement et investissement
- 1 au budget Centre Communal d'Action Social (CCAS) : section de fonctionnement

Montants arrêtés au 31/12/2012 contrôlés et approuvés par le Trésor Public le 30/01/2013 et la Sous-Préfecture (contrôle de légalité).

BUDGET GENERAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	B 2012	R 2012	B 2013	Observations (en milliers d'€)
DEPENSES	483 000.00	529 522.49	494 500.00	
Achats Fournitures	57 700.00	55 000.94	59 800.00	Energie : 38 Ecole : 8
Services extérieurs Entret.	51 500.00	54 134.08	47 700.00	Bât.+ Voirie : 25 As : 6 Ctr : 10
Autres Services extérieurs	14 050.00	11 026.09	14 100.00	Fêt. 7 Affr.1 Télétr.3
Charges de Personnel	175 532.00	176 302.38	178 520.00	Avancements Contractuels
Impôts et Taxes	3 250.00	3 312.00	3 400.00	Taxes foncières
Autres charges Gestion	51 527.00	49 266.26	51 685.43	Elus : 22 S.D.I.S. : 22 CCAS : 4
Charges Financières	14 800.00	10 045.28	9 400.00	Banques : 9 SIEL : 0,4
Charges exceptionnelles	1 000.00		1 000.00	Annulations titres
Amortissement E.P.	1 561.00	10 054.75	1 561.00	Fonds de concours E.Pub.
Dépenses imprévues	10 000.00		10 000.00	
Excédent exercice	102 080.00	160 380.71	117 333.57	
Virement à Sect. Invest ;				
RECETTES	483 000.00	529 522.49	494 500.00	
Produits services	9 500.00	11 096.97	10 000.00	Main œuvre asst Telecom Concessions Garderies
Impôts et Taxes	253 000.00	267 777.86	257 000.00	1,8% sur bases CCPA : 35
Dotations et Participations	183 000.00	191 876.00	186 000.00	DGF : 156 DSR : 20 Comp : 10
Autres Prod. de Gestion	32 000.00	39 095.29	36 000.00	Loyers + Salle fêtes
Produits exceptionnels	2 500.00	3 930.61		Cession terrain - Tracteur
Atténuation de charges	3 000.00	13 058.67	5 500.00	Rbt CIGAC ass.personnel
Travaux en régie		2 687.09		Travaux par personnel
Excédent antér .reporté				

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	B 2012	R 2012	B 2013	
DEPENSES	550 135.99	372 984.75	446 467.58	
Rembt Emprunts	38 800.00	32 407.48	33 000.00	Banques : 32 SIEL : 1
Immobilisations	237 093.44	244 574.35	88 078.84	Etude : 6 Chaudière : 40
Travaux	237 100.00	59 056.07	226 332.10	Num Post : 10 Tondeuse : 10
Déficit antér. reporté	36 642.55	36 642.55	98 656.64	TxRelais : 150 Voirie : 76
Dépôts de garantie	500.00	304.30	400.00	
Cession immobilisation				
RECETTES	550 135.99	372 984.75	446 467.58	
Taxe locale Equipement	10 000.00	27 899.00	10 000.00	
Besoins Financement	203 904.19		86 979.52	
Subventions	12 500.00	14 570.97	55 300.00	Etat : 5,3 CCPA : 50
F.C.T.V.A.	49 973.00	49 974.07	14 612.78	TVA sur immob. 2012
Amortissement E.P.		10 054.75	1 561.00	Ecl. public
Dépôt de garantie	300.00	450.52	300.00	
Excédent reporté				
Virement de Sect. Fonct.	171 378.80	171 378.80	160 380.71	
Virement prévu de S.F.	102.080.00		117 333.57	
Déficit à reporter		98 656.84		
ETAT DE LA DETTE	01/2011	01/2012	01/2013	
BANQUES	325 144.47	295 314.27	265 587.15	Annuité en 2011
SIEL	5 543.82	3 783.00	2 024.00	Annuité en 2011
Total	330 688.29	299 097.27	267 611.15	

Commentaires sur tableaux (Postes principaux mentionnés partie droite)

Section de fonctionnement :

2012 : Le résultat de l'exercice 2012 égal à 160 380,71 € permet de dégager un autofinancement affecté intégralement à la réalisation des investissements rappelés ci-après à la section d'investissement.

Les charges de fonctionnement ont été sensiblement maintenues au niveau de l'année antérieure soit 369 591 € en 2012 pour 369 282 en 2011. Le poste principal des charges de personnel représente toujours un peu plus de 47 % du total et 33 % des produits. Le personnel titulaire a été affecté pendant 5 mois par l'arrêt pour cause médicale d'Eric VELUIRE remplacé par Eric LATOUR, agent contractuel. Séverine DUBIEN a bénéficié d'une période d'apprentissage à l'école maternelle de 6 mois. Les hausses majeures sont enregistrées sur l'énergie (électricité – gaz – fuel - essence) l'entretien du terrain de foot (renouvellement du sable), l'entretien du matériel roulant (tracteur – remorque – camionnette). A relever : la baisse des charges financières due aux 2 emprunts à taux variables.

Les produits sont en augmentation de 1,8 %, résultat de la variation positive due en grande partie à l'augmentation des bases sur les impôts locaux ainsi qu'à la hausse modeste de la Dotation de Fonctionnement due à l'évolution de la population. La Dotation de Solidarité Rurale et les droits de mutation sont nettement supérieurs à la prévision soit près de 50 000 €. L'atténuation de charges enregistre les remboursements de salaires du personnel en arrêt maladie.

Le budget 2013 tient compte dans la mesure du possible de l'augmentation modérée des produits limitée de nouveau à l'augmentation de bases et de la population, le gel des dotations de l'Etat étant maintenu.

Les variations principales attendues concernent de nouveau l'énergie et la masse de salaires qui demeure à 47,3% des ressources à effectif constant pour le personnel titulaire mais en hausse pour le personnel contractuel affecté sur l'année scolaire en aide aux classes maternelles (environ 30 enfants par classe). Le changement d'assurances sur les bâtiments se traduit par une économie supérieure à 1 000 €. Les services extérieurs sont réduits notamment sur l'entretien des terrains, les charges financières baissent encore

avec une tendance favorable sur les taux variables. Le taux des impôts locaux sera voté ultérieurement à la connaissance des bases. Dans ces conditions l'autofinancement prévu devrait être nettement inférieur aux années précédentes mais se situe au-dessus de 100 000 €.

Section d'investissement :

Principales opérations réalisées en 2012 (en milliers d'euros) = 304

2012 : Achat bâtiment Relais du Châtel : 199 – Voirie aux Rameys : 44

Locaux associatifs boules et tennis : 20 – Eclairage Public : 6

Autres : Abribus au Champs d'épines – frais géomètre terrain foot – signalisation – bacs – bancs - tables – outillage – local Bizay – 3 ordinateurs école – four et autolaveuse – agrandissement table conseil.

Prévues en 2013 (en milliers d'euros) : 314

2013 :

Equipement au relais du Châtel : 3 chambres d'hôte – travaux à réaliser au 1^{er} semestre : 150

Voirie aux Rameys – Pont Merdary – Say : 76

Signalisation et numérotation bâtiments pour adresse postale : 10

Achat bande de terrain au stade de foot : 3

Remplacement chaudière école, bâtiment nord : 46

Informatique : 2

Solde AVAP : 6

80 chaises salle des fêtes : 2

Autres : extincteurs – matériel – mobilier – éclairage public à Say

Les subventions notifiées sont pour l'Etat de 5 300 € sur AVAP (Aire de Valorisation de Paysage). 50 000 € fonds de concours attribué par la CCPA (Communauté de Communes Pays d'Astrée) sur Relais du Châtel.

BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	B 2012	R 2012	B 2013	Observations (en milliers d'€)
DEPENSES	74 217.10	70 484.29	95 374.25	
Achats Fournitures	700.00	499.18	700.00	
Services extérieurs Entret.	5 000.00	1 075.25	5 000.00	contrat MAGE : 1 autres : 4
Autres Services extérieurs				
Charges de Personnel	4 000.00	3 965.39	4 000.00	main d'œuvre sur 3 stations
Impôts et Taxes	7 600.00	7 161.00	7 600.00	5ème Redevance Agence Eau
Autres charges Gestion	500.00		500.00	irrécouvrables
Charges Financières	8 200.00	7 203.20	7 000.00	
Amortissements Provis.	27 549.35	27 549.35	28 848.93	+Travaux la Garde 2011
Charges exceptionnelles	500.00	106.67	500.00	Annulations
Excédent exercice	20 167.75	22 924.25	41 225.32	
Virement à Sect. Invest				
RECETTES	74 217.10	70 484.29	95 374.25	
Produits services	47 500.00	46 052.32	48 000.00	Redevances
Autres Produits	15 000.00	12 600.00	35 000.00	Droits de branchements
Dotations et Participations				
Quote part subv. investiss.	11 717.10	11 717.10	12 374.25	
Produits exceptionnels		114.87		
Subvention Budget Génér.				
Déficit exercice				
Excédent antér. reporté				

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	B 2012	R 2012	B 2013	
DEPENSES	92 545.42	72 378.32	94323.55	
Excédent fin d'exercice		1 269.51		
Rembt Emprunts	13 000.00	12 263.92	13 000.00	
Immobilisations				
Travaux	21 059.33	358.80	68 949.30	Diagnostic réseau + séparatif
Déficit antér. sect. inv.	46 768.99	46768.99		
Subvention invest.	11 717.10	11 717.10	12 374.25	
RECETTES	92 545.42	72 378.32	94 323.55	
Taxe locale Equipement				
Besoins Financement				
Subventions	4 714.00	4 714.65		
F.C.T.V.A.	11 268.61	11 268.61	55.54	
Amortissement	27 549.35	27 549.35	28 848.93	
Excédent reporté			1 269.51	
Virement de Sect. Fonct.	28 845.71	28 845.71	22 924.25	
Virement prévu de S.F.	20 167.75		41 225.32	
Déficit à reporter				
ETAT DE LA DETTE	01/2011	01/2012	01/2013	
BANQUES	235 224.34	217 498.00	205 207.68	
Total	235 224.34	217 498.00	205 207.68	

Section de fonctionnement

2012 : Excédent de 22 924 € affecté à l'investissement 2013. Dépenses d'entretien limitées à l'entretien courant des 3 stations.

Reversement de 7 161 € à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur les redevances 2011.

Redevances et participations pour branchement au réseau fixés par tarification annuelle 42 € forfait ; 0,68 € jusqu'à 70 m³ ; 0,34 € jusqu'à 200 m³ ; 0,11 € au-dessous. Droit branchement : 1 800 € en 2011 – 1 830 € en 2012

2013 : Redevances maintenues aux tarifs 2012 ci-dessus

Droit de branchement porté à 1 850 €. Forte augmentation du nombre de constructions à raccorder : 22

Travaux de nettoyage des lagunes de Lugneux et interventions sur le réseau de CORBES.

Section d'investissement

2012 : Investissement limité à 1 raccordement

2013 : Amortissement sur 60 ans en hausse par la prise en compte de l'extension des réseaux à la Garde.

Travaux prévus sur le chemin des Rameys pour mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales. Travaux réalisés en groupement de commandes avec le Syndicat de la Bombarde. Autres opérations conformes aux actions prévues dans le contrat de rivières en accord avec le Conseil Général : nouveau diagnostic – poursuite de la mise en séparatif.

SITUATION DE L'ENDETTEMENT

SITUATION DE L'ENDETTEMENT	01/2013	01/2012	01/2011
DETTE BUDGET GENERAL	267 611	299 097	330 688
DETTE BUDGET ASSAINISSEMENT	205 208	217 499	235 224
TOTAL (10 emprunts)	472 819	516 596	565 912
Dont 2 pour logements sociaux (Amasis et mairie)	75 850	86 562	97 514
Hors logements	396 969	430 034	468 398

Au 01/01/2013, la dette a diminué de 43 777 € par rapport à 2012, ce qui place toujours la commune au-dessous de la moyenne de sa catégorie avec un ratio de couverture favorable et une faculté d'endettement non exercée. La capacité de désendettement est proche de 3 ans.

La ligne de crédit de 86 000 € a été remboursée fin août 2011. Une nouvelle ligne de crédit a été ouverte avec le Crédit Agricole pour 85 000 € au 01/01/2012 et a été remboursée en août 2012.

La charge financière s'élève en capital et intérêts à 60 361 € en 2012 pour 67 361 € en 2011. Elle est prévue à 59 224 € pour 2013.

BUDGET CCAS

Section de Fonctionnement	B 2012	R 2012	B 2013	Observations
DEPENSES	3 900.00	3 769.45	4 100.00	
Achats Fournitures	2 600.00	2 096.26	2 600.00	Noël Réunion annuelle
Services extérieurs Entret.				nombre bénéféc : 62
Autres Services extérieurs	200.00	200.00	400.00	
Impôts et Taxes				
Autres charges Gestion	500.00	460.00	500.00	Dons à Organismes soc.
Secours et Dons	600.00	561.17	600.00	Aides financières
Virement à Sect. Invest.		452.02		
RECETTES	3 900.00	3 769.45	4 100.00	
Dotations et Participations	3 769.45	3 769.45	3 517.43	Virement du Budget Général
Déficit exercice				
Excédent antér. reporté	130.55		582.57	130.55 + 452.02 = 582.67

PERSONNEL COMMUNAL

Au 01/01/2013, le personnel communal se compose de 8 agents titulaires (T) ainsi répartis :

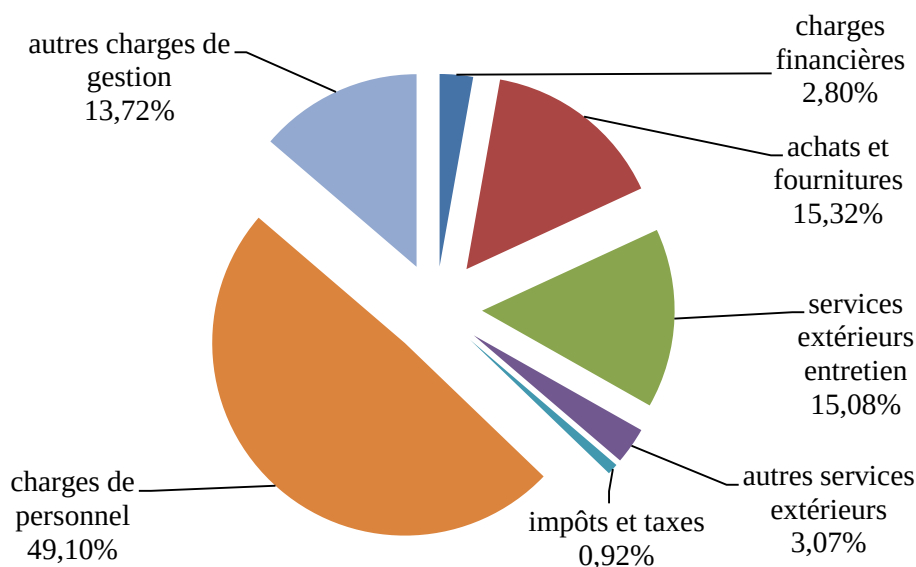
	Fonction	Nom	H/sem
Secrétariat de mairie	<i>Secrétaire de mairie</i> : Permanences : Mardi 14h -18h Vendredi 14h – 19h30	Maryline GIRARDON (T)	20 h
	<i>Adjoint administratif</i> Permanence : Lundi 14h – 18 h	Isabelle THEVENET (T)	15 h
Entretien communal	Voirie – Bâtiments - Stations assainissement <i>Agents territoriaux des services techniques</i>	Jean-Claude LAURENDON (T) Eric VELUIRE (T) Jacqueline GAY (T)	35 h 35 h 24h36
Assistance Ecole publique Jean Côte	Restauration scolaire	Cécile CHAZAL (T)	21h42
	<i>Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)</i>	Laurence CHAZAL (T)	19h30
		Valérie DELAUCHE (T)	16h35

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2012, un agent contractuel en contrat aidé, Muriel LUONO – MALONDA, a été embauché en renfort pour l'année scolaire : aide aux classes maternelles – garderie – cantine. Elle suit une formation professionnelle avec le lycée du Puits de l'Aune à Feurs en vue d'obtenir le CAP Petite Enfance

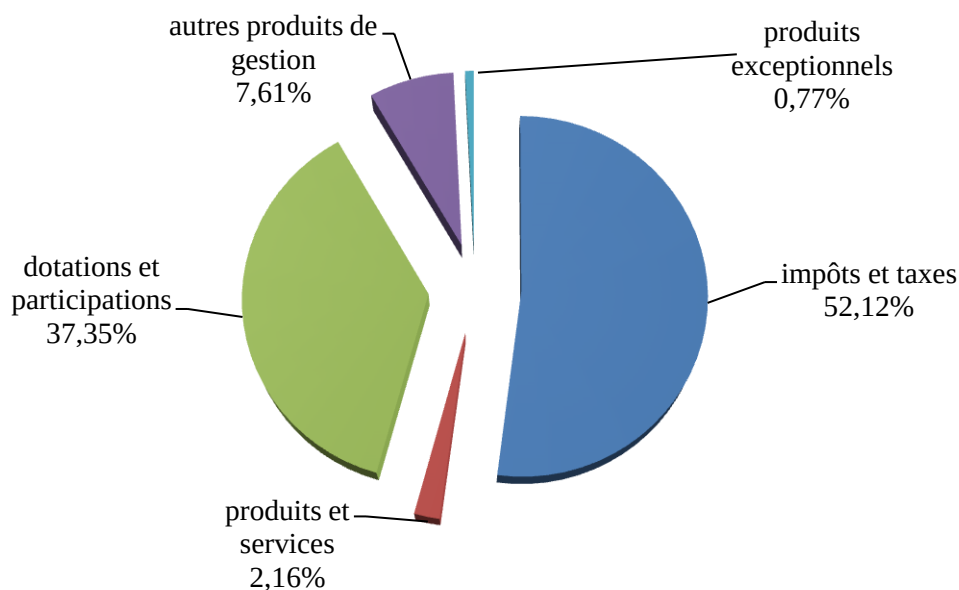
TAUX COMMUNAUX

En 2012, le relèvement général des valeurs locatives, base des impôts locaux est de 1,8 % sur les 3 taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti). Lors du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2013, il a été décidé de maintenir les taux des 3 impôts locaux au même niveau qu'en 2012. Le relèvement général des bases pour 2013 est renouvelé à 1,8%.

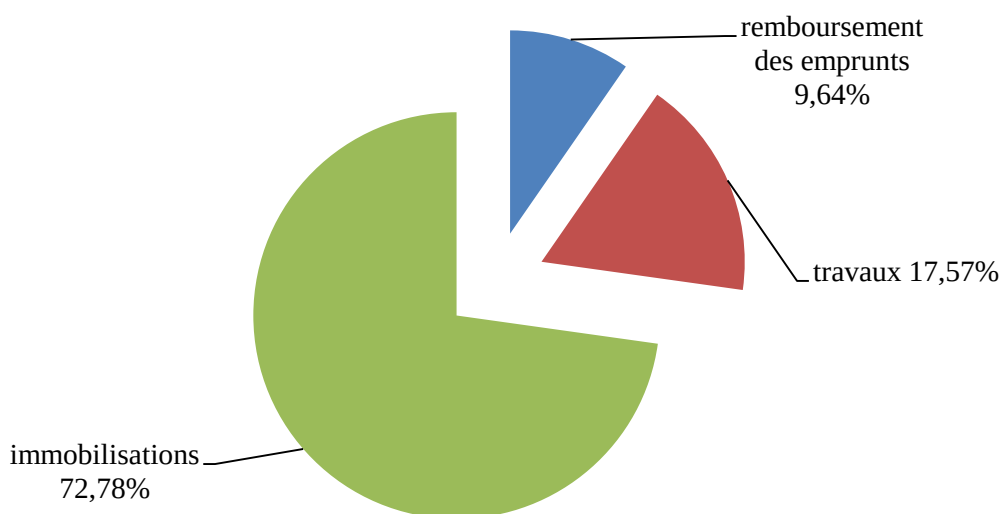
Dépenses de fonctionnement du budget général 2012



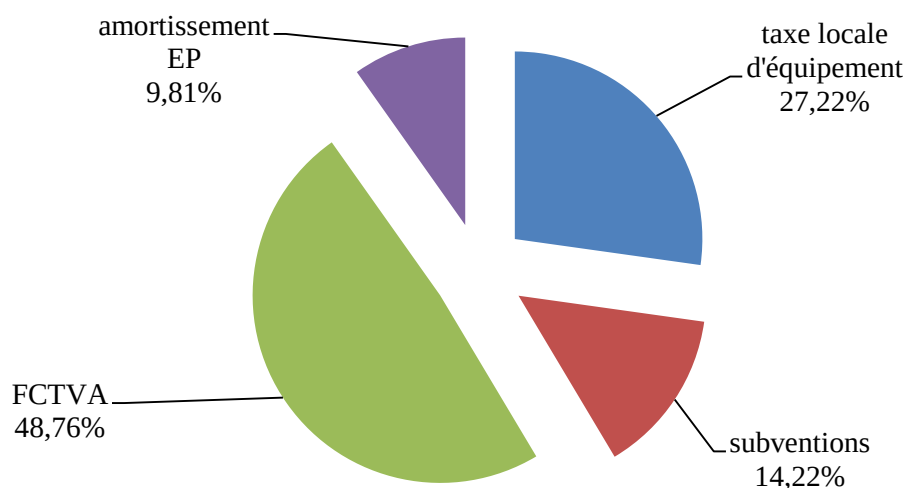
Recettes de fonctionnement du budget général 2012



Dépenses d'investissement du budget général 2012



Recettes d'investissement du budget général 2012



Solution des jeux

1. Losange marcillois

Descendant : O – OS – OSE – ROSE – SCORE – CORNES – BERCONS – **CORBINES**

Montant : O – NO – EON – ONCE – RONCE – RECOIN – BICORNE

2. Casse-tête : $736 + 264 = 1000$ $1034 - 245 = 0789$

3. Anagrammes : CRANE – NACRE – ANCRE – CANER – RANCE – CARNE – ECRAN

4. Logique : Il suffit de placer un trait sur le premier signe + qui devient un 4. L'addition est alors la suivante : $444 + 4 = 448$

5. A tue-tête : Il s'agit de l' **IDEE**

6. Remue-méninges : Jacques écrira le chiffre 5 : 20 fois

5, 15, 25, 35, 45, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 65, 75, 85, 95

7. Mot mystère : C'est le nom de notre château : **SAINTE ANNE**

8. Palindrome : L'intrus est **KAPOK** ce n'est pas un palindrome (mot qui se lit dans les 2 sens)

BUDGET DE FONCTIONNEMENT (dépenses)

Du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012

De l'école publique de MARCILLY LE CHATEL

1) Infrastructure : bâtiment

- * Electricité dont chauffage : 3 664 €
- * Gaz : 7 202 €
- * Eau : 592 €
- * Téléphone / internet : 1 062 €
- * Assurances : 1 388 €
- * Taxes (habitation, foncière) : néant

Total : 13 908 €



2) Entretien site scolaire

* Ménage (mise en état de propreté des locaux et du matériel) effectué par l'agent d'entretien : 12 195 €

- * Entretien, travaux, bricolage 2 282 €
- * Produits d'entretien : 1 408 €
- * Maintenance ascenseur : 633 €
- * Maintenance chaudière : 548 €
- * Maintenance photocopieur : 1 275 €

Total : 18 341 €



3) Autres frais de fonctionnement

- * Postes d'aides maternelles : 25 165 €
- * Poste CAP + Poste CUI : 5 873 €
- * Poste cantine : 13 966 €
- * Fournitures scolaires : 5 244 €
- * Divers (pharmacie, fournitures admin.) 1 673 €

Total : 51 921 €



4) Equipement non pris en compte dans le calcul du ratio/élève

- * Restaurant scolaire : 548 €
- * Machine à laver : 399 €
- * Ordinateurs : 1 186 €
- * Four cantine : 4 305 €
- * Mobiliers divers : 1 392 €

Coût total du fonctionnement de l'école publique de Marcilly le Châtel par la commune : 84 170 €

Ratio par enfant (sur la base de 142 élèves) : environ 592 €

ETAT CIVIL

NAISSANCE

4 Janvier 2012	Camille Lou CORNALI
24 Janvier 2012	Mathys Christophe Fabrice MARTINET
12 Février 2012	Maria ARGOUBI-IDRISSI
22 Février 2012	Corentin Paul Etienne GUILLARME
15 Mars 2012	Lisia TAILLANDIER
5 Mai 2012	Timéo Gérard Louis LERECHE
10 Mai 2012	Angèle Anaé Romane CHAIZE
11 Juin 2012	Louna Emilie Séverine PILLIE
13 Juin 2012	Nolan GRAF
23 Juillet 2012	Kelvin CHETOUANE
27 Septembre 2012	Louise GUILLAUMOND VALETTE



MARIAGE

28 Avril 2012	BERTIN Vincent – MOREL Sophie
10 Novembre 2012	CREMONESE Guillaume – REN Yufei



DECES

28 Février 2012	PERRET Jean Claude Emile
11 Septembre 2012	TURNEL Philippe Joseph Henri
15 Décembre 2012	RAND Jean-Marie

TRANSCRIPTION DE DECES

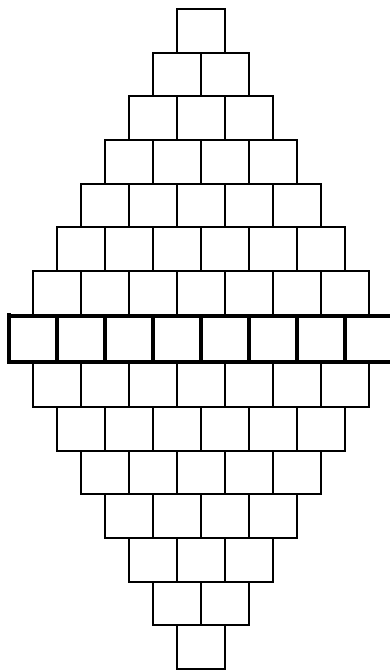
4 Mars 2012	BIGARD Robert Raymond
24 Mars 2012	BARREIRA Domingos
30 Juin 2012	HOFFMAN Joseph
15 Août 2012	PERACHE Marcel Jean Marie

LES JEUX DE L'ECUREUIL

Par Robert DURIS

1. Losange Marcillois (nouveau)

En commençant en haut puis en bas répondre aux définitions en ajoutant une lettre aux lettres du mot précédent jusqu'au mot central (quartier de Marcilly)



marque l'admiration

cubitus

tente avec audace

c'est l'important

résultat

sur la tête

endormons

quartier de chez nous

chapeau d'uniforme

souvent caché

de noyer ou artificielle

grand félin d'Asie

agent secret de Louis XI

drame lyrique étranger

symbole de l'oxygène

2. Casse-tête

Remplacer les points par les bons chiffres pour que les opérations soient justes

$$\begin{array}{r} . 3 . \\ + 2 . 4 \\ \hline 1 0 0 0 \end{array} \quad \begin{array}{r} . . 3 . \\ - 2 . 5 \\ \hline 0 7 8 9 \end{array}$$

3. Anagramme

Trouver 7 mots hors formes conjuguées avec les lettres suivantes

A E C N R

4. Logique

Corriger cette opération en ajoutant un seul trait

$$4 + 4 + 4 = 448$$

5. A tue-tête

Plus elle est fixe, plus elle trotte !
De quoi s'agit-il en quatre lettres ?

6. Remue-méninges

Jacques doit écrire les nombres de 1 à 100.
Combien de fois écrira-t-il le chiffre 5 ?

7. Mot mystère marcillois

Avec les lettres des trois mots ci-dessous, reconstituer le nom d'un site remarquable de notre village (2 mots)

EN + TISANE + AN

8. Palindromes

Trouver l'intrus dans cette série particulière

RADAR – KAYAK – ROTOR – KAPOK - KANAK

DATES A RETENIR

Mardi 19 mars	Cérémonie FNACA 10h45 sur la place
Mercredi 20 mars	Atelier Art Floral
Jeudi 21 mars	Réunion information AVAP 18h30 salle des fêtes
Samedi 23 mars	Fête du printemps et des semences paysannes – Clos Grenier Grandes Rases
Dimanche 24 mars	Ouverture de la Volerie
Lundi 1^{er} avril	Brocante Marcilly organisée par le Comité des Jeunes
13 – 14 avril	Tir aux pigeons de l'ACCA
Vendredi 19 avril	XI ^{ème} Rencontre Musicale 20h30 Eglise St Cyr
20 – 21 avril	Salon économie locale en Pays d'Astrée à Boën
2 – 3 – 4 mai	Stage escalade AFR
Début mai	Fête du Bœuf à Marcilly
Mardi 4 juin	Remise articles « Ecureuil »
Samedi 8 juin	Spectacle danse AFR 20h Espace Guy Poirieux Montbrison
Mardi 11 juin	Rencontre interclubs Aînés Ruraux
Mercredi 12 juin	Après-midi théâtre, salle des fêtes Marcilly
Dimanche 16 juin	Musique et Théâtre à Ste Anne
Mardi 25 juin	Fête de l'amitié Aînés Ruraux Boën
Jeudi 27 juin	Agrafage Ecureuil 20h Mairie
19 – 20 – 21 juillet	Fête locale